

Plan de
développement
Terre de pagaie
2022-2028

Comité Île - de - France
de canoë kayak
et sports de pagaie



Comité Île-de-France de canoë kayak et sports de pagaie

L'éditorial du président du Comité, Eric Poulhe



La construction du projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France a été entreprise dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) soutenu par France Active Île-de-France, avec l'accompagnement de Nautisme en Île-de-France.

La démarche, structurante et fédérée au sein d'un comité de pilotage, constitué de membres représentatifs du Comité et du territoire, a permis de partager une vision avec l'ensemble des acteurs franciliens des sports de pagaie, bénévoles, professionnels, parties prenantes. La synthèse des travaux réalisés lors du colloque régional de mars 2022, a dégagé trois orientations et, associées à chaque orientation, trois priorités avec une liste d'actions.

Le projet de développement 2022-2028 final a été validé, consécutivement, par le bureau exécutif, le conseil d'administration, et entériné à l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2023.

Le mot du président de la FFCK, Jean Zoungrana



Le Projet Sportif Territorial « TERRE DE PAGAIE » vise à asseoir notre développement et construire notre héritage PARIS 2024 pour le futur. C'est un outil de cohérence verticale, du national au départemental, de cohérence horizontale par la prise en compte des réalités, des ressources et des besoins des territoires sur lesquels il se construit. C'est enfin un outil de partage interne et externe avec l'ensemble de nos partenaires publics et privés.

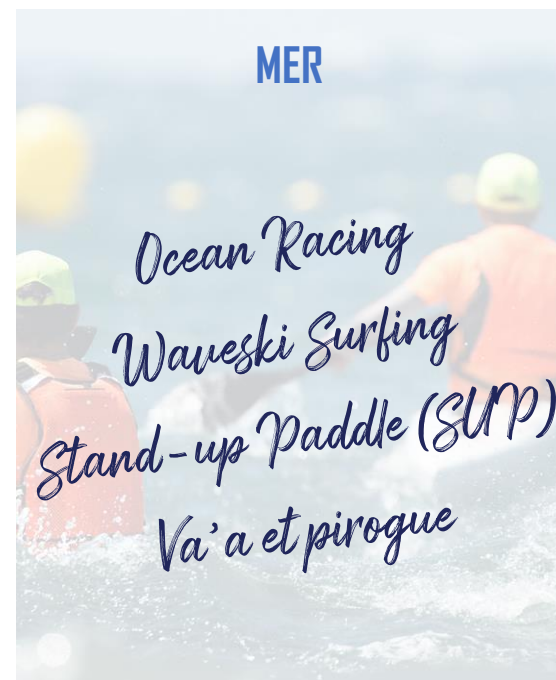
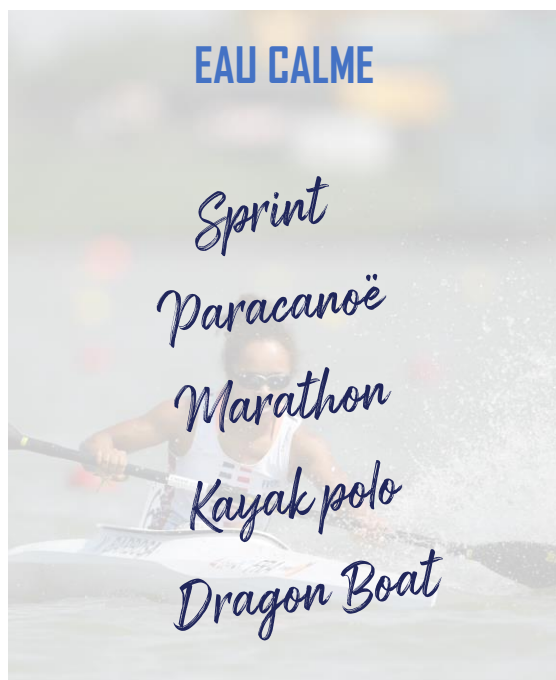
3 milieux de pratique

Glisser sur un plan d'eau, se lancer dans un rapide, surfer sur une vague, sont des plaisirs inégalables que l'on peut connaître à travers les différentes activités à la pagaie. Évoluant dans trois milieux, l'eau calme, l'eau vive et la mer, la communauté des pagayeurs appartient à différentes familles sportives, du randonneur à l'adepte des sports de glisse, en passant par l'athlète de haut niveau.



13 disciplines sportives

dont 3 Olympiques et Paralympiques : Slalom et Kayak Cross, Sprint, Paracanoë



Etat des lieux des sports de pagaie en France

67 000

licencié.e.s à l'année ont la possibilité de découvrir 13 disciplines sur **trois milieux distincts** : **eau calme, eau vive et mer** permettant de faire du sport en loisir, compétition jusqu'aux jeux olympiques et paralympiques

38 %

de filles et de femmes se retrouvent dans cette pratique de plein air et prennent des responsabilités en contribuant au fonctionnement associatif et aux missions d'encadrement

46 %

de jeunes profitent de l'activité pour parfaire leur aisance aquatique et découvrir la nature, leur environnement de vie d'une manière différente et ludique mais aussi pour voyager

350 000

pratiquant.e.s naviguent chaque année au sein des clubs et bases nautiques de la fédération pour s'évader et profiter de la richesse des espaces naturels qui les entourent

1 000

emplois au sein des structures FFCK contribuant notamment au développement et à la sécurisation de la pratique, ainsi qu'à la préservation de l'environnement

800

clubs associatifs, bases nautiques et guides accueillent les pratiquants de tous horizons (occasionnels ou permanents)



Etat des lieux des sports de pagaie en Île-de-France

10 000

licencié.e.s

55

structures
affiliées ou agréées

8

comités
départementaux

9

commissions et
groupes de travail

150

bénévoles actif.ive.s

50

moniteur.rice.s
diplomé.e.s par an
(AMFPC et MFPC)

30

athlètes en liste
de haut niveau

10

médailles aux Jeux
Olympiques et
Paralympiques



Notre impact sur le territoire



PRATIQUER

Pour que chacune et chacun pagaie selon ses envies et son profil, le Comité organise et favorise la pratique en Île-de-France, en s'adressant aussi bien aux licenciés dans les clubs qu'au grand public.

UNE PRATIQUE SPORTIVE ET COMPÉTITIVE

Les clubs accueillent les sportifs, jeunes ou adultes, dans les écoles de pagaie et leur donnent un cadre propice d'apprentissage, d'entraînement ou d'activité fitness.

Avec près de 120 compétitions inscrites au calendrier, la pratique sportive et compétitive est omniprésente en Île-de-France. Tous les niveaux peuvent s'exprimer : l'athlète confirmé qui prépare ses prochaines échéances, le débutant qui découvre ses premières courses ou le sportif averti qui aime la confrontation et le dépassement de soi.

UNE PRATIQUE DE LOISIR

La pratique de loisir, illustrée par la randonnée, privilégie l'approche ludique, contemplative et de bien-être plutôt que la seule performance sportive.

En eau calme, elle se pratique en famille, entre amis, et permet de découvrir, au fil de l'eau, un patrimoine naturel et touristique. En milieu marin, le kayak de mer est l'embarcation idéale pour découvrir les beautés du littoral. Selon le niveau technique de la rivière, on peut avoir une pratique engagée ou profiter de parcours itinérants de randonnée plus aisés, avec le plaisir d'un bivouac au bord de l'eau.

UNE PRATIQUE POUR TOUS

La pratique s'organise selon le milieu, mais aussi selon le profil du pratiquant. Le sport scolaire éduque et sensibilise les élèves aux valeurs du sport en créant des passerelles avec les clubs formateurs. Pour la cohésion sociale, la pratique du jeune public développe l'estime de soi, le respect de l'autre et de l'environnement. Pour le développement de la pratique féminine, le Comité mène des actions de sensibilisation, de formation et d'accès à l'activité.

Pour le public en situation de handicap, le label « Point handi-kayak francilien » valorise et promeut les clubs disposant d'infrastructures et de services appropriés.





PERFORMER

Pour que les athlètes franciliens performant sur la scène internationale, c'est toute une filière qui s'active, du club formateur jusqu'à l'équipe de France.

Le Comité contribue au dispositif en ciblant prioritairement le public jeune, par l'animation sportive, la détection, le perfectionnement et le programme d'accession au haut niveau.

LES JEUNES

Les clubs accueillent et forment les jeunes dans les écoles de pagaie. Avec le soutien du Comité, certains d'entre eux animent des sections sportives scolaires et d'excellence permettant aux jeunes athlètes scolarisés de progresser et d'acquérir ainsi toutes les bases avant leur intégration au pôle espoir.

Par ailleurs, le Comité organise périodiquement des campus d'entraînement pour ce jeune public en mettant à disposition des équipements et l'encadrement de cadres expérimentés.

LA COMPÉTITION

Le Comité propose une animation sportive qui prône la polyvalence de la pratique. Le Challenge Jeunes, organisé collectivement avec les clubs, permet aux jeunes de participer à des compétitions régionales, dans une logique de découverte, d'apprentissage, de plaisir, de progression et de dépassement de soi.

Le Comité sélectionne et accompagne un collectif qui représentera l'Île-de-France sur les compétitions nationales. Les conseillers techniques et l'équipe technique régionale élargie, apportent une expertise supplémentaire contribuant à l'émulation régionale.

LE PROGRAMME D'ACCESSION AU HAUT NIVEAU

Le Comité se donne comme objectif de conduire le maximum de jeunes sportifs aux portes du pôle espoir en disposant de toutes les bases nécessaires à leur progression dans la filière.

Le Comité a structuré son programme d'accession au haut niveau au fil des années afin de l'adapter au projet de performance fédéral (PPF), tout en respectant ses valeurs et la spécificité de son territoire.

Au service des sportifs et des cadres franciliens, le Comité se positionne comme un catalyseur et un coordonnateur régional de la performance dans un écosystème riche (sections sportives scolaires et d'excellence de l'Éducation nationale, clubs labellisés Foyers de performance, pôle espoir...).



Notre impact sur le territoire



SE FORMER

Les services proposés par la Fédération et le Comité permettent aux pratiquants et aux cadres de progresser dans l'activité et de monter en compétences.

FORMATION À LA PRATIQUE

Le dispositif Pagaies Couleurs est à la fois une méthode d'enseignement et un système de certification des niveaux de pratique. Construit en référence à un code couleur, comme les ceintures au judo, l'outil permet aux pratiquants de se situer et de faire reconnaître leur niveau qui s'articule autour de trois capacités : la sécurité, la technique et la culture sportive, l'environnement.

Système de référence, le diplôme Pagaies Couleurs permet de participer aux compétitions, de s'inscrire aux formations fédérales, d'obtenir un diplôme équivalent dans les pays européens membres de l'Euro Paddle Pass et de bénéficier des allègements de formation aux diplômes professionnels.

FORMATION FÉDÉRALE DES BÉNÉVOLES

Les diplômes fédéraux sont conçus pour répondre aux besoins des clubs de disposer de cadres compétents et qualifiés pour l'encadrement, la sécurité et l'animation des sports de pagaie. Ils permettent d'animer et d'enseigner bénévolement l'activité.

Le Comité organise les sessions de formation pour délivrer les diplômes suivants :

- Aspirant moniteur fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC) : compétences d'animation et d'initiation aux sports de Pagaie (à partir de 16 ans)
- Moniteur fédéral Pagaies Couleurs (MFPC) : compétences pédagogiques, sécurité préventive et active
- Entraîneur fédéral (EF) : compétence organisation de l'entraînement et des sportifs

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ÉTAT

Avec pour objectif la professionnalisation du secteur, le Comité est un des membres fondateurs de Nautisme en Île-de-France. Organisme de formation, Nautisme délivre notamment le Certificat de qualification professionnelle (CQP) et le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), tous deux permettant l'encadrement contre rémunération.

FORMATION DES DIRIGEANTS

L'accompagnement des structures et la formation des dirigeants sont des préoccupations permanentes du Comité qui apporte son savoir-faire, son réseau institutionnel, et met à disposition de l'information et des outils pratiques. Depuis plusieurs années, le Comité organise des séminaires avec les dirigeants et les professionnels des structures, qui sont des moments privilégiés favorisant les échanges, le partage d'expériences et la mutualisation des connaissances et des compétences.



Eléments de cadrage

Projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France

au sens large, pour toutes et tous, licencié.e.s ou non

Projet sur deux olympiades, de 2021 à 2028

À faire converger avec le projet fédéral sur 4 ans (jusqu'à 2024)

Construction du projet en coproduction avec les acteurs du territoire

- Constitution d'un comité de pilotage
- Organisation d'un colloque

Démarche de construction par étapes

- Réalisation du diagnostic
- Définition des orientations
- Consultation des acteurs du territoire
- Synthèse du projet de développement
- Validation du projet par les organes de gouvernance

Constitution d'un comité de pilotage avec des membres représentatifs

- 4 membres du bureau exécutif et conseil d'administration
- 2 membres de l'équipe technique régionale
- 2 présidents de comité départemental
- 3 représentants de clubs et de commissions

7 réunions du comité de pilotage sur 6 mois

Réunion de lancement le 19 novembre 2021

Réunion finale le 18 mai 2022



Phases-clés

9 décembre 2021

Diagnostic des sports de pagaie franciliens

11 janvier 2022

Validation des 3 orientations de développement

26 mars 2022

Colloque avec tables rondes thématique

19 avril 2022

Identification de trois priorités par orientation

18 mai 2022

Identification de 22 actions réparties par priorité

8 décembre 2022

Rédaction des fiches « action »



Thématiques des tables rondes du colloque

LA FILIÈRE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU

Priorités identifiées

1. Réactiver le pôle d'excellence francilien multidisciplinaire, en complément du pôle Espoirs. Il est la strate intermédiaire en support des clubs formateurs et des foyers de performance
2. Renforcer les campus U15 avec des actions ciblées sur les jeunes en accession au haut niveau (équipes minimales).
3. Activer, animer et valoriser le réseau de cadres

LES JEUNES

Contexte

Réduction importante du nombre de jeunes licenciés. A contrario, l'animation régionale est qualitative et appréciée. Elle contribue à réduire les pertes dans la durée. Le CRIFCK, après le Covid, a relancé l'activité Jeunes (campus d'été, campus mensuels le mercredi après-midi).

Priorités identifiées

1. Conforter le Challenge Jeunes organisé par la commission Jeunes et le monter en puissance :
 - Proposer des animations régionales de loisir jusqu'à la catégorie des cadets
 - Apporter de la fluidité
2. Programmer et animer des regroupements non-compétitifs multi-niveaux et multi-disciplines :
 - Stage loisir en eau vive pour les jeunes
 - Stage Eau vive / Eau calme plutôt à la Toussaint
3. Proposer des formations adaptées aux contraintes des jeunes

LE SPORT SANTÉ ET HANDICAP

Contexte

Concernant le sport santé, l'activité physique contribue à la stabilisation ou à la guérison de certaines pathologies. Elle participe à la réduction de la sédentarité et des pathologies attenantes. C'est un enjeu fort et l'État s'est donc engagé avec la mise en œuvre de dispositifs et de moyens.

Concernant le sport handicap, notre discipline propose une offre adaptée aux personnes en situation de handicap

Priorités identifiées

1. Intégrer des formations spécifiques : Pagaie Santé, monitorat Eau Calme, formation continue des cadres
2. Créer du réseau : s'entourer et se faire connaître
 - Structures médico-sociales avec mise en œuvre de plans d'action.
 - Structures spécialisées pour de l'accompagnement : FF Handisport, FF Sport Adapté, Comité Paralympique, Maisons Sport Santé...
3. Faire de l'inclusion en intégrant les personnes cibles dans les séances collectives de clubs
 - Outils pour intégrer des personnes à pathologies, et/ou handicapées (par exemple, travailler sur le groupe qui s'adapte à chaque personne)
 - Communication : recueil de témoignages pour montrer que c'est possible

Thématiques des tables rondes du colloque

LE TOURISME ET LE LOISIR SPORTIF

Contexte

Profil des pratiquants : 53% de 15 à 29 ans (parité) avec des parents sportifs. Ils pratiquent d'autres activités sportives de pleine nature.

Saisonnalité : Pratique faible pendant l'hiver.

Accidentologie : en hausse car cette pratique est principalement réalisée en dehors du milieu fédéral

Priorités identifiées

1. Développer le loisir sportif en mixant les pratiques, sans omettre les aspects de sécurité et la conciliation des usages.
2. Développer une offre touristique durable autour des sports de pagaie en Île-de-France
3. Mutualiser, collaborer et échanger entre les clubs et les différents pratiquants

LE BÉNÉVOLAT

Contexte

Environ 15 millions de Français, principalement dans les associations sportives (23%) - clubs, comités départementaux, comité régional, etc.

Actions menées : encadrement, soutien aux manifestations, mandat élu, etc.

Priorités identifiées

1. Valoriser et reconnaître : création d'un livret du bénévole, dans une logique d'équipier de niveau 1,2 ou 3, en fonction de ses compétences et de son engagement, valorisable tous les ans
2. Définir un parcours d'inclusion afin d'inviter les individus à participer et s'engager durablement

LA FORMATION

Contexte

40 personnes formées par an aux sessions AMFPC (Assistant moniteur fédéral Pagaie Couleur) et MFPC (Moniteur fédéral Pagaie Couleur)

Ratio encadrant / licencié est de 1/34

Priorités identifiées

1. Alléger le cursus de formation AMFPC
2. Développer la VAE (Validation des acquis de l'expérience)
3. Harmoniser le fonctionnement des commissions pour une meilleure répartition des formations
4. Développer les formations périphériques (dirigeants, arbitres, etc.)

Thématiques des tables rondes du colloque

LA FÉMINISATION DE LA PRATIQUE ET DE LA GOUVERNANCE

Contexte

Enjeux : communication adaptée, mixité, autre point de vue, problème d'image, trop faible représentation, parité d'encadrement, perles rares.

Leviers : sémantique, modèle de performance équitable, représentativité/image, matériel, accueil, écoute

Freins : manque d'encadrement opérationnel et forte représentativité masculine

Priorités identifiées

1. Être exemplaire dans l'encadrement : formation des cadres de clubs (construire l'encadrement de demain pour tout public ; intégrer toutes les diversités ; segmenter les publics féminins ; communiquer sur l'existant avec des exemples concrets ; développer le leadership ; communiquer et encourager)
2. Être exemplaire dans la gouvernance : une place égale (inciter une femme à s'engager dans un mandat d'élue à tout niveau ; faire connaître les instances par une meilleure communication ; mettre en place des formations ciblées pour identifier les potentiels ; atteindre la parité aux prochaines élections)

LE CLUB

Contexte

Stabilité du nombre de clubs franciliens (50). Évolution lente du modèle de fonctionnement (Les écarts se creusent entre les petits et les grands clubs)

Priorités identifiées

1. Renforcer l'image du club (représentations en termes de valeurs sociales).
2. Conduire l'évolution des clubs (amélioration des accès à l'eau, à la mobilité, aux ressources)
3. Déployer une collaboration entre clubs (mutualisation et complémentarités)

LA PRATIQUE ÉTHIQUE ET ÉCORESPONSABLE

Contexte

Sujets d'actualité sur la notion de pratique éthique : racisme, déviance sexuelle, problématique des réseaux sociaux, port du voile, etc.

Sujets d'actualité sur la notion de pratique écoresponsable : nettoyage des berges, prise de conscience collective, bilan carbone des déplacements, réflexion sur le matériel.

Priorités identifiées

1. Avoir une pratique éthique
 - Tolérance religieuse s'il n'y a pas de prosélytisme et de sécurité
 - Dirigeants en mesure de faire un rappel à la loi dans certaines situations : charte sur les comportements sociaux
 - Vivre ensemble et rapports entre hommes et femmes
2. Avoir une pratique éco-responsable
 - Responsabilité du club et du mouvement sportif : déplacement mutualisé, matériel mutualisé, recyclage
 - Charte sur les événements
 - Projets d'équipements et matériels qui doivent s'intégrer dans une démarche éco-responsable

Thématiques des tables rondes du colloque

LA STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE SPORTIVE ET PROMOTIONNELLE

Contexte

L'Île-de-France a déjà accueilli un championnat du Monde de course en ligne en 1991, une coupe du Monde de course en ligne en 2001 et un championnat d'Europe de course en ligne U18/U23 en 2014. Une coupe du Monde de slalom et de sprint seront organisées en 2023 à Vaires-sur-Marne par la FFCK.

La TraverSeine, événement grand public, héritière de la Traversée de Paris, est organisée chaque année.

Enjeux : définir une stratégie événementielle cohérente en termes de positionnement (régional, national et international), de public touché, d'équilibre géographique et disciplinaire, de mutualisation de moyens humains et logistiques, d'objectifs partagés, de gouvernance.

Priorités identifiées

1. Organiser des événements sportifs d'envergure associant la compétition avec une animation grand public de loisir sportif
2. Organiser des événements de masse, ouverts aux licenciés et au grand public avec une identité forte festive ou de convivialité (barbecue géant, bivouac, expo...)
3. Mettre en place une dynamique d'organisation mutualisée et pérenne s'appuyant sur le réseau des clubs

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024

Contexte

Accessible au plus grand nombre, paritaire, durable

Inclusifs : mise en place de dispositifs pour impliquer l'ensemble des acteurs, des territoires, structures du mouvement sportif

Mise en place de différents dispositifs :

- Label Terre de Jeux 2024 (valorisation des territoires),
- Centres de préparation aux Jeux (accueil des délégations internationales),
- Semaine Olympique et Paralympique (vecteur de promotion des activités sportives et de mobilisation de la communauté éducative),
- Journée Olympique (initiation et partage)

Priorités identifiées

1. Décliner la Tribu FFCK au niveau régional. Le but est de soutenir les athlètes locaux et de créer une dynamique d'accompagnement, de suivi et de support avant, pendant et après les Jeux.
2. Créer un réseau de villages « fans zone » en Île-de-France avec un accompagnement des collectivités locales. Coupler au sein de ces espaces, une activité nautique avec une animation de supporters « La Tribu Francilienne » et rassembler les différents participants autour d'un moment de partage festif.



3 axes stratégiques pour l'olympiade 2021-2024

PERFORMER

« *Des Jeux pour performer* »

Performer et faire des Jeux une source de motivation pour l'ensemble de nos athlètes, de nos cadres, de nos disciplines et de nos structures et comités.



CÉLÉBRER LES JEUX

« *Des Jeux ensemble et pour tous et toutes* »

Fédérer l'ensemble des pratiquant.es, les différents acteurs des sports de Pagaie et nos partenaires autour du projet Olympique et Paralympique et de la célébration des Jeux de PARIS 2024.

CONSTRUIRE L'HÉRITAGE PARIS 2024

« *Pour un héritage durable des Jeux* »

Faire des Jeux un moteur de développement pour l'ensemble de notre fédération, ses structures, ses territoires, ses sites de pratiques, ses disciplines, ses membres et l'ensemble des pratiquant-es des sports de pagaie.



Projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France 2022-2028

3 orientations

- ✓ **LES ACTIVITÉS À LA PAGAIE
POUR TOUTES ET POUR TOUS**
- ✓ **UNE FILIÈRE SPORTIVE AU SERVICE
DES CHAMPION.NE.S DE DEMAIN**
- ✓ **UNE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
SUR LE TERRITOIRE**





1. Les activités à la pagaie pour toutes et pour tous

3 priorités

- ✓ ORGANISER DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE INCLUSIVES
- ✓ DÉVELOPPER LE LOISIR SPORTIF ET TOURISTIQUE
- ✓ AUGMENTER LA PRATIQUE FÉMININE



1. Les activités à la pagaie pour toutes et pour tous

Plan d'actions

Priorités

Actions



1.1 - Organiser des manifestations d'envergure inclusives

- 1.1.1 - Organiser des événements de loisir de masse ouverts aux licencié.e.s et au grand public
- 1.1.2 - Organiser deux compétitions de niveau national ou international par an, intégrant des animations sportives ouvertes au grand public

1.2 - Développer le loisir sportif et touristique

- 1.2.1 - Mettre en œuvre des parcours de randonnées nautiques
- 1.2.2 - Définir un modèle d'offre de services et d'outils numériques associés aux parcours de randonnées nautiques
- 1.2.3 - Définir une charte et un label de qualité des structures accueillant le grand public
- 1.2.4 - Promouvoir une offre de « coaching » personnalisé Pagaie Fit

1.3 - Augmenter la pratique féminine et sa représentation dans les instances

- 1.3.1 - Agir sur les cadres de clubs pour un encadrement adapté de la pratique féminine
- 1.3.2 - Identifier les potentiels et faciliter l'accès des femmes aux instances dirigeantes





2. Une filière sportive au service des champion.ne.s de demain

3 priorités

- ✓ CRÉER UN PÔLE D'EXCELLENCE
FRANCILIEN MULTIDISCIPLINAIRE
- ✓ DÉVELOPPER UNE ANIMATION
SPORTIVE POLYVALENTE
- ✓ DÉVELOPPER LA PASSERELLE
ENTRE L'ÉCOLE ET LE MOUVEMENT SPORTIF



2. Une filière sportive au service des champion.ne.s de demain

Plan d'actions

Priorités

Actions



2.1 - Créer un Pôle d'excellence francilien multidisciplinaire

2.1.1 - Animer et valoriser le réseau de cadres entraîneurs

2.1.2 - Détecter les Étoiles franciliennes, les champion.ne.s de demain

2.2 - Développer une animation sportive polyvalente

2.2.1 - Construire le jeune

2.2.2 - Consolider une animation sportive polyvalente pour les jeunes U15, inclusive et ludique

2.3 - Développer la passerelle entre l'école et le mouvement sportif

2.3.1 - Animer le réseau de professeur.e.s d'éducation physique et sportive (EPS) « canoë-kayak »

2.3.2 - Créer des sections scolaires couplées aux clubs formateurs

2.3.3 - Coorganiser un événement scolaire de référence par an (UNSS / USEP / SIUAPS)



3. Une responsabilité sociétale sur le territoire

3 priorités

- ✓ **INCLURE, VALORISER
ET RECONNAÎTRE LE BÉNÉVOLAT**
- ✓ **DÉVELOPPER LES PRATIQUES INCLUSIVES
AVEC UN ACCÈS À LA GOUVERNANCE**
- ✓ **AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL
ET DE PRATIQUE DANS LES CLUBS**



3. Une responsabilité sociétale sur le territoire

Plan d'actions

Priorités

Actions



3.1 - Inclure, valoriser et reconnaître le bénévolat

3.1.1 - Créer un livret du bénévole francilien avec une valorisation du niveau d'engagement

3.2 - Développer les pratiques inclusives avec un accès à la gouvernance

3.2.1 - Réviser le programme de labellisation «Point Handi-Kayak Francilien »

3.2.2 - Organiser une formation des cadres et des pratiquants sur les thèmes de la santé, du sport santé et du handicap

3.3 - Améliorer les conditions d'accueil et de pratique dans les clubs

3.3.1 - Disposer de conditions minimales d'exercice de l'activité dans les clubs

3.3.2 - Favoriser le lien, la mise en réseau et la mutualisation des moyens interclubs

3.3.3 - Favoriser la professionnalisation des écoles de pagaie

3.3.4 - Développer les actions socio-éducatives et scolaires au sein des clubs





Contacts

Comité Île-de-France
de Canoë Kayak
et Sports de Pagaie

Stade nautique Olympique d'Île-de-France
3 route de Torcy
77320 Vaires-sur-Marne

www.kayak-iledefrance.fr
+33 7 69 73 40 39



Annexes



Organiser des événements de loisir de masse ouverts aux licencié.e.s et au grand public

Objectifs

- Organiser un événement de masse valorisant un territoire
- Associer les acteurs locaux (collectivités, associations...) dans la dynamique
- Intégrer la dimension sportive dans une approche conviviale de découverte et de partage
- Donner une identité forte à l'événement (touristique, culturelle...)

Publics concernés

- Tout public, licencié ou pas
- Tous âges
- Tout niveau, du débutant au champion

Descriptif

En s'appuyant sur les organisations existantes, développer, en synergie, deux événements de masse grand public, avec une identité forte complémentaire :

- La TraverSeine (Comité de Paris et Comité des Hauts-de-Seine)
 - L'occasion unique de naviguer sur la Seine et traverser Paris à la pagaie
 - Activité nautique (course ou randonnée) en milieu urbain avec la découverte, depuis la Seine, d'un patrimoine historique exceptionnel
- La Kayak Paddle Marne portée actuellement pas la FFCK, ou équivalent
 - Le plaisir de naviguer au fil de la Marne et le plein d'émotions sur le stade nautique Olympique de Paris 2024
 - Activité nautique (course ou randonnée) de pleine nature avec l'expérience unique d'expérimenter la rivière et le bassin Olympique, concert
 - Promouvoir l'activité avec des séances de découverte (baptêmes, initiation), proposer des animations sur les sites de départ et d'arrivée (animation musicale, speaker...), mettre à disposition des espaces conviviaux (buvette, restauration, village d'exposants...)

.../...

Étapes de réalisation

TraverSeine

- 2023 : Augmentation du nombre de participants dans le format actuel
- 2024 : mise en œuvre d’animations avec l’implication des acteurs locaux

Kayak Paddle Marne ou équivalent

- 2023 : souhait d’une gouvernance partagée entre la FFCK, le Comité Île-de-France, le Comité de Seine-et-Marne, les clubs locaux
- 2024 : souhait d’une co-organisation entre le Comité de Seine-et-Marne et les clubs locaux clubs, avec le soutien du Comité Île-de-France et de la FFCK

Échéance

2023

2024

2023

2024

Ressources

- Organisation portée par une structure affiliée (club, comité départemental) avec un partenariat ou une implication forte d’une collectivité locale et/ou de partenaires privés
- Bénévoles des clubs avec le soutien du Comité Île-de-France, et de la FFCK, pour la Kayak Paddle Marne
- Services des collectivités locales et associations du territoire

Bénéfices attendus

- Valoriser un territoire sous l’angle des sports de pagaie en renforçant le lien avec les collectivités locales
- Attirer le grand public pour une pratique occasionnelle de qualité et promouvoir une pratique régulière dans un club
- Fédérer la communauté des licenciés autour d’un événement festif et convivial
- Valoriser nos activités en bénéficiant d’une promotion dans les médias

Indicateurs de réussite

- Plus de 2 000 participants
- Plus de 1 500 licences à la journée
- Plus de 300 séances de découverte
- Plus de 5 000 vues sur les réseaux sociaux
- Diffusion TV régionale

Fiche Action n° 1.1.2

Organiser deux compétitions de niveau national ou international par an, intégrant des animations sportives ouvertes au grand public

Objectifs

L'organisation de compétitions de haut niveau, intégrant des animations sportives ouvertes au grand public, au service du développement doit :

- créer une dynamique collective autour de l'événement pour fédérer et valoriser les clubs et les bénévoles,
- promouvoir nos activités et les projets territoriaux en cours,
- renforcer les relations avec les collectivités locales,
- augmenter les ressources propres,
- adresser les non pratiquants et non licenciés (grand public, scolaires, entreprise...) sur des animations sportives ou festives en sus.

Publics concernés

- Compétitions : compétiteurs au plus haut niveau national et international
- Animations sportives : tout public, licencié et non licencié, tous âges, tous niveaux

Descriptif

- Organisation de deux compétitions nationales par an et d'une compétition internationale par olympiade respectant :
 - une diversité disciplinaire : eau calme / eau vive
 - un équilibre territorial : Ouest / Est de l'Île-de-France
- Organisation, en complément de la compétition, d'animations sportives, festives ou promotionnelles
 - Activités sportives ouvertes aux non-licenciés, challenges entreprises, baptêmes, activités pour le public scolaire ou socio-éducatif...
 - Animation : buvette, remise de prix, gestion des invités, rencontre des champions...

.../...

Organiser deux compétitions de niveau national ou international par an, intégrant des animations sportives ouvertes au grand public

Étapes de réalisation

- Dans la continuité actuelle, organisation annuelle de deux compétitions au plus haut niveau national, portées par un club et/ou comité : championnat de France, course de sélection...
- Structuration d'une cellule d'organisation événementielle au sein du Comité Île-de-France :
 - pour une organisation en propre (commissions d'activités)
 - en soutien des structures organisatrices franciliennes (clubs, comités départementaux),
 - intégrée à un comité d'organisation de la FFCK pour des événements en coproduction
- Organisation d'une compétition internationale sur l'olympiade, portée par un club, et/ou comité, avec le soutien ou en coproduction avec la FFCK : manifestation au calendrier international, coupe du Monde, championnat d'Europe ou du Monde...

Échéance

2023-2024

2024

2025-2028

Ressources

- Bénévoles et professionnels de la FFCK, du comité régional, des comités départementaux et des clubs
- Bénévoles hors mouvement sportif
- Collectivités locales, partenaires privés, opérateurs privés (Îles de loisirs Vaires-Torcy, Cergy...),
- Parties prenantes spécifiques : UNSS, associations locales, comités des fêtes, comités d'entreprises...

Bénéfices attendus

- Consolider et développer le nombre de licenciés annuels dans les clubs
- Développer le nombre de licenciés à la journée sur les animations sportives ouvertes à tous
- Renforcer les partenariats privés et publics
- Légitimer et accélérer des projets de développement des structures présentes sur le territoire de l'événement, et associées à l'organisation
- Valoriser, dynamiser et consolider le bénévolat autour d'événements de qualité, attractifs

Indicateurs de réussite

- 2 compétitions nationales par an
- 1 compétition internationale par olympiade
- Nombre de compétiteurs
- Nombre de licences à la journée sur les animations sportives
- Nombre de nouveaux licenciés à l'année dans les clubs

Mettre en oeuvre des parcours de randonnées nautiques

Objectifs

- Aménager, sécuriser et promouvoir des parcours de randonnée nautique
- Adresser à la fois le pratiquant adhérent et le grand public avec une offre de qualité (accueil, encadrement, contenus pédagogiques)
- Contribuer à la professionnalisation des structures fédérales en synergie avec les acteurs du territoire

Publics concernés

- Grand public
- Pratiquants, adhérents et non-adhérents à la FFCK
- Tous âges
- Tous niveaux de pratique

Descriptif

- Le projet des parcours de randonnée nautiques consiste à développer les activités à la pagaie dans une logique de « slow tourisme », en disposant d'une offre écotouristique de qualité, accessible au grand public, sous le prisme de la découverte, de la santé et du bien-être.
- Chaque projet de parcours est initialement porté par une structure fédérale, affiliée ou agréée, avec le soutien et l'accompagnement des collectivités et des acteurs locaux, associatifs ou privés.
- Coconstruit dans une logique de développement durable, le projet permettra de valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique des territoires et d'augmenter leur attractivité.

.../...

Étapes de réalisation

Étude (E) et aménagement (A) des parcours :

- Loing (77) : de Grez-sur-Loing à Moret-sur-Loing
- Petit Morin (77) : de Vendières à Verdolot
- Grand Morin (77) : de Jouy-sur-Morin à Saint-Rémy-de-la-Vanne

- Marne (77) : de Montévrain à Chelles

- Seine (78) : Villennes-sur-Seine
- Essonne (91) : de Ballancourt à Mennecy
- Marne (94) : Saint-Maur La Varenne

- Canal de l'Ourcq (93) : Sevran

- Seine (92) : Île Seguin et Île Saint-Germain

Échéance

- 2022 (E)
2023 (A)

- 2023 (E)
2024 (A)

- 2023 (E)
2026 (A)

- 2024 (E)
2026 (A)

- 2024 (E)
2027 (A)

Ressources

- Moyens humains : Comité Île-de-France (chargée de mission en pilotage du projet, élus, équipe technique régionale, bénévoles), comités départementaux canoë kayak, structures affiliées et agréées FFCK
- Moyens financiers : collectivités locales (département, communes, intercommunalités...)
- Moyens humains et techniques : acteurs du tourisme, gestionnaires des espaces (syndicats de gestion de rivière, VNF...)

Bénéfices attendus

- Aménagement, sécurisation et labellisation de parcours de randonnée nautique sur l'ensemble du territoire francilien.
- Professionnalisation des clubs en développant l'emploi salarié saisonnier et/ou permanent des structures affiliées et agréées.
- Renforcement des relations avec tous les acteurs du territoire (collectivités, associations, acteurs du tourisme...)
- Accueil du grand public dans les structures affiliées et agréées avec une augmentation des licences temporaires

Indicateurs de réussite

- Nombre de parcours référencés
- Nombre de parcours sécurisés et équipés d'une signalétique adaptée
- Nombre de parcours labellisés « sentiers nautiques »
- Nombre de parcours valorisés sur les supports médias des collectivités ou des acteurs du tourisme

Fiche Action n° 1.2.2

Définir un modèle d'offre de services et d'outils numériques associés aux parcours de randonnées nautiques

Objectifs

- Structurer un modèle d'offre de services associée à chaque parcours de randonnée nautique et modulable en fonction du contexte local
- Disposer de supports visuels (vidéo, carte) valorisant le parcours et la structure d'accueil
- Intégrer des outils numériques associés valorisant le patrimoine naturel, culturel et historique du territoire

Publics concernés

- Grand public
- Praticants, adhérents et non-adhérents à la FFCK
- Tous âges
- Tous niveaux de pratique

Descriptif

- Pour disposer d'une offre écotouristique de qualité accessible au grand public, il est nécessaire de disposer d'un service associé à valeur ajoutée ne se limitant pas uniquement à une location ou à un encadrement technique de base.
- Pour s'adapter à différents publics, en fonction de l'âge, du niveau ou volonté de pratique, l'offre de service devra être modulaire. Elle devra valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique du territoire.
- Des outils numériques permettront de disposer d'information en ligne tout au long du parcours, sur le modèle des expositions culturelles dans les musées.
- Les parcours de randonnée nautique seront référencés et valorisés avec des supports médias (vidéo, cartographie) qui pourront être relayés sur les supports de communication des acteurs du tourisme.
- Les différents supports devront être coconstruits avec les différents acteurs du territoire, les collectivités, les associations et notamment les offices de tourisme.

.../...

Étapes de réalisation

Réalisation de l'application numérique et mise en œuvre de l'offre sur les parcours :

- Loing (77) : de Grez-sur-Loing à Moret-sur-Loing
- Petit Morin (77) : de Vendières à Verdelot
- Grand Morin (77) : de Jouy-sur-Morin à Saint-Rémy-de-la-Vanne
- Marne (77) : de Montévrain à Chelles
- Seine (78) : Villennes-sur-Seine
- Essonne (91) : de Ballancourt à Mennecey
- Marne (94) : Saint-Maur La Varenne
- Canal de l'Ourcq (93) : Sevran
- Seine (92) : Île Seguin et Île Saint-Germain

Échéance

2024
2024
2024
2024
2027
2028
2027
2023

Ressources

- Moyens humains : Comité Île-de-France (chargée de mission en pilotage du projet, élus, équipe technique régionale, bénévoles), comités départementaux canoë kayak, structures affiliées et agréées FFCK
- Moyens financiers : collectivités locales (département, communes, intercommunalités...)
- Moyens humains et financiers : acteurs du tourisme, gestionnaires des espaces (syndicats de gestion de rivière, VNF...)
- Vente de produits et services

Bénéfices attendus

- Différenciation par la valeur ajoutée de l'offre de « slow tourisme »
- Professionnalisation des clubs sur la base d'un modèle économique pérenne entre les activités économiques lucratives touristiques et non lucratives sportives
- Accompagner et créer un lien durable avec les membres agréés, avec en retour une contribution par la prise de licences temporaires
- Augmentation des licences temporaires justifiant l'impact de l'activité et l'ancrage territorial des structures

Indicateurs de réussite

- Fréquentation des parcours
 - nombre de personnes en pratique libre (location)
 - nombre de personnes en pratique encadrée
- Taux de satisfaction
- Nombre de licences temporaires

Définir une charte et un label de qualité des structures accueillant le grand public

Objectifs

- Développement de la qualité de l'offre et des services, proposés par les structures franciliennes, à destination du grand public
- Valorisation de leurs engagements et pratiques, auprès du public cible
- Différenciation, reconnaissance et meilleure visibilité pour les structures fédérales labellisées

Publics concernés

- Grand public
- Secteur professionnel (MICE)
- Tourisme de nature, sportif, bien être, santé

Descriptif

- Inscrire les structures fédérales accueillant du grand public dans une démarche de qualité et d'amélioration continue.
- Disposer d'un référentiel leur permettant de définir une offre de services associée, répondant aux besoins et attentes du marché et des différents prospects
- Mettre en place un outil de différenciation, reconnaissance et visibilité pour les structures franciliennes tournées vers le grand public
- Élargir la sphère d'influence de ces structures en adhérant à un réseau (composé d'acteurs privés et publics)

.../...

Étapes de réalisation

- Création d'un groupe de travail
- Étude de marché
- Identification des différents publics « cibles »
- Définition des critères du label
- Création d'un cahier des charges
- Lancement de la campagne de labellisation

Échéance

- 2022-2023
- 2023-2024
- 2023-2024
2024
- 2024-2025
- 2025-2026

Ressources

- Comité Île-de-France (chargée de mission en pilotage du projet, élus, équipe technique régionale, bénévoles)
- Comités départementaux de canoë-kayak et structures fédérales
- Collectivités locales (département, communes)
- Acteurs du tourisme
- Gestionnaires des espaces (réseau NATURA 2000, syndicats de gestion de rivière...)
- Financement public et privé

Bénéfices attendus

- Développement, ouverture de la pratique du canoë-kayak et des sports de pagaie au grand public
- Mise en valeur de l'offre de services associée, promotion des structures labellisées
- Augmentation de la fréquentation du public cible au sein des structures franciliennes

Indicateurs de réussite

- Nombre de structures labellisées
- Taux de satisfaction client(s) / utilisateurs / pratiquants
- Taux de fréquentation des structures labellisées

Promouvoir une offre de « coaching » personnalisé Pagaie Fit

Objectifs

- Déployer un mode de pratique physique qui répond aux enjeux sociétaux et sanitaires
- Aider les clubs à monter en compétence pour proposer la pagaie fit dans leur activité

Publics concernés

- Clubs au profit du grand public et du public nécessitant une pratique adaptée

Descriptif

De nombreux clubs accueillent un public varié, notamment à la recherche d'une pratique de bien-être. Ils ne sont toujours pas organisés pour répondre aux attentes de ces personnes qui ont le goût du sport, voire de l'effort, mais pas de la compétition. Les clubs proposent souvent des formes de pratiques contraintes : des horaires précis, des séances collectives en grand nombre, une non prise en compte des différentes typologies de pratique... Le dispositif Pagaie Fit est un outil adapté pour toucher des adultes, hommes ou femmes, qui souhaitent une pratique encadrée dans une logique « fitness », telle qu'on peut la voir dans les salles de sports ou dans l'espace public avec du coaching personnalisé, individuel ou collectif.

Plusieurs actions sont à mener :

- Sensibiliser les clubs à former et qualifier un cadre Pagaie Fit
- Apporter des outils clé en main aux cadres pour les accompagner dans le lancement d'un programme Pagaie Fit, individuel ou collectif
- Développer un réseau de cadres Pagaie Fit, qui seraient en support des clubs demandeurs

.../...

Étapes de réalisation

- Construire un groupe de travail Pagaie Fit, pour concevoir un livret « clés en main » de pratique (FAQ, séances types, administratif)
- Former les clubs pour devenir une structure labellisée « Pagaie Fit » : offre, promotion, équipements, ressources...
- Construire et animer un réseau territorial de cadres apportant le savoir-faire dans les structures

Échéance

2023-2024

2023-2024

2025-2026

Ressources

- FFCK
- Cadres Pagaie Fit
- Clubs inscrits dans la démarche Pagaie Fit
- Structures privées ayant une expérience dans le « fitness »

Bénéfices attendus

- Déployer une offre de pratique différente qui attire un nouveau public au sein des structures
- Monter les cadres en compétence, leur offrant de nouvelles perspectives de travail
- Sensibiliser les clubs sur la thématique de l'accueil

Indicateurs de réussite

- Nombre de structures ayant déployé un modèle Pagaie Fit
- Nombre d'éducateurs formés au dispositif Pagaie Fit
- Création du livret « clés en main »

Fiche Action n° 1.3.1

Agir sur les cadres de clubs pour un encadrement adapté de la pratique féminine

Objectifs

- Faire monter en compétences les cadres pour un meilleur accueil des femmes
- Équilibrer le ratio hommes/femmes au sein des clubs

Publics concernés

- Cadres des sports de pagaie

Descriptif

Le mode actuel de pratique engage difficilement les filles/femmes dans les activités des sports de pagaie. En s'appuyant sur le postulat que le genre importe peu, une personne s'engage dans la pratique grâce au cadre qui l'initie et qui l'accompagne.

Pour le développement de la pratique féminine, trois axes sont primordiaux :

- La formation des cadres
- L'accueil dans les clubs
- La visibilité de la pratique féminine

.../...

Étapes de réalisation

- Mettre en lumière les femmes qui pratiquent au sein des structures, en montrer que la pratique existe dans différents univers au sein des structures : affiche «mixité »
- S'entourer de cadres ayant une expérience réussie dans l'encadrement d'un public féminin, partager leurs expériences pour créer un contenu d'intervention et de formation
- Créer des contenus de sensibilisation à destination des clubs sur la thématique de l'accueil des femmes : vestiaires, matériel...
- Intégrer la thématique de la perception féminine et de la pratique des femmes dans les formations A-MFPC/EF1 afin de sensibiliser les jeunes cadres et entraîneurs à la question
- Monter des actions de sensibilisation des clubs pour l'accueil des femmes
- Monter des actions spécifiques féminines dans différents univers (compétition, loisir, Pagaie Fit...) pour accentuer la visibilité de la pratique féminine et faire du tutorat de cadres avec un partage d'expérience concret
- Animer le réseau de cadres afin de faire évoluer les contenus de formation en fonction de l'évolution des pratiques

Échéance

2023-2024

2023-2024

2023-2024

2025-2026

2025-2026

2025-2026

2027-2028

Ressources

- Clubs
- FFCK
- Spécialistes atour des problématiques féminines : cadres, scientifiques, sportives...

Bénéfices attendus

- Permettre à chaque femme de se sentir considérée et à son aise dans une structure des sports de pagaie.
- Monter en gamme l'accueil des clubs
- Monter en compétence les cadres de clubs
- Créer un réseau de cadres formé.e.s qui s'autoalimentent

Indicateurs de réussite

- Nombre de personnes formées au contenu de formation spécifique
- Nombre de clubs sensibilisés au contenu de formation spécifique
- Nombre de cadres identifiés spécialistes
- Nombre de femmes licenciées

Identifier les potentiels et faciliter l'accès des femmes aux instances dirigeantes

Objectifs

- Équilibrer le ratio hommes/femmes dans les instances dirigeantes

Publics concernés

- Femmes bénévoles

Descriptif

Il est difficile à engager les femmes dans les instances dirigeantes. Des barrières culturelles subsistent. Et pourtant certains clubs montrent qu'elles se brisent assez facilement. C'est pourquoi s'appuyer sur l'existant et mettre en lumière les actions qui fonctionnent sont des points d'appui nécessaires pour accompagner les femmes à oser.

Plusieurs volets sont alors primordiaux :

- La formation des dirigeantes
- L'accueil dans les clubs
- La visibilité des dirigeantes en fonction

.../...

Étapes de réalisation

- Mettre en lumière les femmes qui dirigent avec des contenus de valorisation et d'explication de leur quotidien : articles, vidéos, réseau de partage...
- S'entourer des dirigeantes et spécialistes de la question pour un partage d'expérience et créer un contenu d'intervention et de formation.
- Intégrer la thématique de la femme dirigeante dans les contenus de formation des clubs et des instances dirigeantes
- Monter des actions spécifiques à destination des femmes, mixant différents profils (pratiquantes, dirigeantes, bénévoles...) pour accentuer la visibilité de l'engagement possible des femmes au sein des clubs et faire d'expérience concrète
- Animer le réseau de dirigeantes afin de faire évoluer les contenus de formation, de médiatisation en fonction d'évolution des pratiques

Échéance

2023-2024

2023-2024

2025-2026

2025-2026

2027-2028

Ressources

- FFCK
- Clubs
- Spécialistes de thématiques : dirigeantes, scientifiques, formateur.rice.s

Bénéfices attendus

- Permettre à chaque femme de s'engager aisément comme dirigeante de structure
- Augmenter la part des femmes dans les instances
- Valoriser à la même hauteur, les femmes et les hommes investi.e.s dans les instances dirigeantes.
- Créer un réseau de dirigeantes qui s'autoalimente

Indicateurs de réussite

- Nombre de femmes dirigeantes
- Nombre de clubs formés
- Nombre de contenus médias parlant de femmes
- Actions spécifiques mises en place

Animer et valoriser le réseau de cadres entraîneurs

Objectifs

- Monter en compétence les entraîneur.e.s
- Identifier et accompagner des entraîneur.e.s référent.e.s
- Harmoniser l'animation régionale avec la réalité des clubs et des comités départementaux

Publics concernés

- Entraîneur.e.s bénévoles et professionnel.le.s du territoire francilien

Descriptif

- S'appuyer sur les actions existantes (séminaire de l'équipe technique régionale et formation d'entraîneur.e.s) afin de monter en compétences les cadres par des temps de formation générales et spécifique aux disciplines
- S'appuyer sur les structures d'accession territoriale pour développer la notion de cadres référents, sur les différentes disciplines, qui animent et développent la stratégie sportive du territoire
- S'appuyer sur les actions portées par le Comité Île-de-France (stages/campus) pour accompagner les cadres dans la pratique en renforçant le lien et les synergies entre les structures : club, comité départemental, comité régional, pour créer du réseau et encourager des actions communes

.../...

Étapes de réalisation

Monter en compétence des cadres (séminaire et membres de l'équipe de France) :

- Partage d'expérience et apport de nouvelles pratiques autour de l'entraînement
- Partage d'expérience, apport de nouvelles pratiques autour de l'entraînement et formation continue en distanciel

Cadres référent.es disciplinaires :

- Identification d'un.e cadre référent.e par discipline qui participe à la stratégie sportive de sa discipline sur le territoire
- Création d'un réseau, par discipline, animé par le.la cadre référent.e

Accompagnement des cadres :

- Présence des conseillers techniques sportifs (CTS) dans toutes les actions de formation et stages afin de suivre et accompagner les cadres en créant du partage
- Autonomie de fonctionnement laissée aux cadres référent.e.s afin d'accompagner les futur.e.s référent.e.s

Échéance

2022-2023

2024-2025

2023

2024-2025

2023-2024

2025-2026

Ressources

- Cadres professionnels et bénévoles déjà identifiés
- CTS et collaborateur.rice.s et le réseau local d'expert.e.s (préparateurs physiques, mentaux, sociaux, médicaux)

Bénéfices attendus

- Permettre au réseau d'entraîneur.e.s de s'investir dans la dynamique régionale
- Avoir des entraîneur.e.s engagé.e.s dans la démarche d'autoformation et qui montent peu à peu en compétences

Indicateurs de réussite

- Participation aux actions de formation de 75% des cadres salariés et 50% des bénévoles
- Autonomie de fonctionnement dans la mise en place d'actions régionales des référents identifiés

Détecter les Étoiles franciliennes, les champion.ne.s de demain

Objectifs

- Détecter les jeunes de demain, les Étoiles franciliennes
- Créer une passerelle entre les clubs et les structures de haut niveau et/ou les équipes de France Jeunes

Publics concernés

- U15 : les meilleurs de leur discipline
- U18 : ceux pas encore détectés en structure de haut niveau

Descriptif

- Proposer des actions régulières qui permettent aux jeunes de pratiquer ensemble sur le territoire francilien afin de se confronter, partager et apprendre de l'autre
- Toucher les thématiques de la performance, généralistes pour l'ensemble des pratiquant.e.s (nutrition, récupération, préparation aux tests PASS), et spécifiques afin d'offrir du temps de pratique disciplinaire de qualité
- Créer un « sas » entre les clubs et les structures de haut niveau
- Sur les disciplines olympiques, favoriser la collaboration entre clubs mais également avec le pôle Espoirs et la section universitaire à Vaires-sur-Marne
- En descente, créer du partage sur des actions régionales pour des clubs actuellement très autonomes
- En kayak polo, construire un réseau régional sur la base du vivier U15/U18 présents dans différents clubs
- Disposer d'un.e référent.e athlète (H/F) afin de percevoir les attentes du haut niveau, bénéficier d'un partage d'expérience et une veille de terrain

.../...

Étapes de réalisation

Actions généralistes :

- Réinstaurer les pré-test PASS en 2023, et rassembler les référent.e.s pour construire les critères d'accession aux Étoiles franciliennes
- Inscrire au calendrier des actions généralistes qui rassemblent les Étoiles franciliennes (préparation physique générale, partage avec les athlètes de haut niveau, sensibilisation)

Actions spécifiques disciplinaires :

- Construire le programme d'action en collaboration avec les cadres de clubs et la structure de haut niveau afin d'avoir un planning annuel adapté et non concurrentiel en 2023
- Disposer d'au moins 4 actions régionales par discipline dans l'année
- Disposer d'une action régionale tous les deux mois

Échéance

2023

2024-2025

2022

2023

2024-2026

Ressources

- Coordination au Comité Île-de-France, portée par le binôme composé d'un élu et d'un conseiller technique sportif, avec un accompagnement des référent.e.s disciplinaires, cadres et/ou athlètes de haut niveau : course en ligne, descente, kayak polo, slalom
- Appui des clubs et des structures de haut niveau au niveau national et territorial

Bénéfices attendus

- Un vivier de jeunes qui découvrent et s'imprègnent du haut niveau afin que chacun.e s'exprime à sa vitesse
- Une base solide de la pratique jeunes qui leur permettrait de donner du sens à la quête de performance et également autonomiserait leur pratique
- Fluidité et lien entre les structures afin que l'athlète progresse dans sa démarche d'entraînement peu importe sa structure d'entraînement

Indicateurs de réussite

- Nombre de journées stagiaires
- Nombre de participants U15/U18, et de médailles, aux championnats nationaux
- Nombre de U18/U21/U23 retenus en structures de haut niveau et sur les collectifs France
- Nombre de cadres franciliens participant aux actions
- Nombre d'actions faisant collaborer les structures

Construire le jeune

Objectifs

- Pérenniser une animation polyvalente régionale pour tous les jeunes quelle que soit leur aspiration
- Accompagner les clubs de petite taille qui ont des difficultés à garder les jeunes par manque d'encadrement
- Créer une passerelle entre le club et l'école par des partenariats avec les associations sportives (AS) Kayak

Publics concernés

- Débutants U12/U15
- Pagaies jaunes
- Loisirs

Descriptif

Challenge Avenir

Le challenge Avenir, une animation régionale qui touche les plus jeunes en loisirs (Pagaie Jaune), est un succès.

La commission Jeunes souhaite désormais former le jeune dans son ensemble et qu'il ne soit pas seulement un pagayeur, mais aussi un jeune arbitre/juge, organisateur, coach.

Les événements UNSS kayak sont, à ce titre, des modèles d'animation. En se rapprochant et collaborant avec les enseignant.e.s d'éducation physique et sportive, spécialistes canoë-kayak (EPS-CK), l'enjeu pour la commission Jeunes est de développer une animation où le jeune, comme en UNSS, serait impliqué dans la pratique mais aussi l'organisation et l'animation.

Regroupements en eau calme et en eau vive

Par manque de formation et d'encadrement, de nombreux clubs éprouvent des difficultés à proposer des animations aux jeunes, et tous les comités départementaux n'offrent pas de solutions de substitution.

En s'appuyant sur l'expérience de ceux qui le font déjà, il conviendrait de favoriser, au niveau départemental, les regroupements et le partage des cadres, afin de conserver les jeunes dans les petits clubs.

Ces animations ne doivent pas s'adresser uniquement aux jeunes attirés par la compétition, mais tous ceux animés par un souhait de progression dans différents milieux et supports de pratique.

.../...

Étapes de réalisation

Challenge Avenir

- Maintenir le challenge Avenir sur 5 week-ends en touchant tous les supports et tous les milieux de pratique, avec un format visant les trois volets : technique, environnement, sécurité
- Associer les enseignant.e.s EPS-CK, à la commission Jeunes pour construire le modèle d'animation « Le jeune de demain »
- Mettre en place des challenges Avenir pour construire le jeune de demain

Regroupement Eau calme / Eau vive

- Animer les comités départementaux pour la création de regroupements en eau calme et en eau vive
- Mettre en place un regroupement, en eau calme et en eau vive, piloté par chaque comité départemental

Échéance

2023-2024

2023-2024

2025-2026

2023-2024

2025-2026

Ressources

- Comités départementaux, clubs et cadres formateurs de jeunes
- Commission Jeunes du Comité
- Enseignant.e.s EPS-CK avec les AS Kayak

Bénéfices attendus

- Permettre aux jeunes, en compétition ou non, de se construire et de s'engager dans le temps au sein de la communauté des sports de pagaie
- Collaborer avec les comités départementaux pour la pratique du jeune
- Faire du lien entre la pratique en l'AS Kayak et le club

Indicateurs de réussite

- Nombre de participant.e.s au challenge Avenir
- Nombre d'actions clubs/AS Kayak
- Nombre de journées stagiaire dans les comités départementaux

Consolider une animation sportive polyvalente pour les jeunes U15, inclusive et ludique

Objectifs

- Offrir une animation sportive régionale polyvalente qui permette à chaque jeune de trouver son plaisir de pratiquer par la compétition

Publics concernés

- U15
- Pagaie verte compétition

Descriptif

Le Comité Île-de-France a pour objectif la mise en œuvre, à destination des U15, d'une animation régionale qui complète l'animation nationale. L'idée est de créer une passerelle entre les compétitions nationales U15, disciplinaires, et l'activité de club. Il est possible de s'appuyer sur les actions existantes : campus, challenge Avenir.

.../...

Étapes de réalisation

Challenge Espoir

- Disposer d'un Challenge Espoir qui complète l'animation nationale, afin que chaque jeune ait un espace de pratique à son niveau

Campus

- Afin de toucher différents niveaux de pratique, renforcer les Campus, en slalom et en descente, à destination des U15, sur des sites de pratique adaptés, comme celui de Corbeil-Essonnes, en complément des campus réalisés en collaboration avec le pôle Espoirs.
- Définir et mettre un modèle de Campus en eau calme (course en ligne et kayak polo) adapté aux réalités du territoire
- Mise en place d'actions multidisciplinaires minimales pour accentuer le temps de pratique de cette catégorie et construire le goût de la compétition et de l'entraînement.

Échéance

2023-2024

2023

2023-2024

2024-2025

Ressources

- Travailler en collaboration avec les cadres, bénévoles et professionnels, des clubs pour :
 - Établir un calendrier complémentaire entre les actions des clubs, comités départementaux et comité régional
 - Fixer des objectifs clairs sur les différentes actions
 - Faire participer les cadres de clubs sur les actions du Comité
- Travailler en synergie avec les clubs pour que les cadres de clubs aient du temps réservé à cette animation régionale

Bénéfices attendus

- Une progressivité dans la pratique de compétition entre le club et le haut niveau, afin que les jeunes aient toutes des clés pour s'épanouir et progresser à leur vitesse
- Rassembler les jeunes du territoire autour de la dynamique régionale pour construire une identité collective francilienne qui permettrait de masquer les différences interclubs et d'offrir une place à chacun dans un groupe de pratique
- Renforcer le lien avec les clubs et plus particulièrement avec les cadres, afin de travailler en équipe en plaçant le jeune au centre du projet

Indicateurs de réussite

- Nombre de journées/jeunes
- Nombre de clubs participant aux actions
- Nombre de jeunes accédant aux compétitions nationales
- Classement sur les compétitions minimales
- Nombre de cadres de clubs participant aux actions

Animer le réseau de professeur.e.s d'éducation physique et sportive (EPS) « canoë-kayak »

Objectifs

- Déployer le projet de formation fédéral auprès du milieu scolaire
- Augmenter le nombre d'enseignant.e.s d'éducation physique et sportive spécialistes canoë-kayak (EPS-CK) pour plus de pratiques scolaires

Publics concernés

- Enseignant.e.s EPS-CK
- Enseignant.e.s EPS en quête de devenir spécialistes en canoë-kayak

Descriptif

Nous avons la chance d'avoir, en Île-de-France, un vivier d'enseignant.e.s EPS-CK qui œuvrent pour la pratique scolaire au sein de leur établissement. Ces derniers sont demandeurs de formations spécifiques ainsi que du temps dégagé pour un partage d'expériences et la mise en place de projets en canoë et kayak.

Grâce à la convention UNSS Créteil, il est possible de faire intervenir les professeurs d'EPS sur leur temps de travail.

Il nous paraît envisageable et intéressant d'étendre le champ d'actions, sur ces temps de travail, aux enseignant.e.s EPS non spécialistes en canoë-kayak, qui souhaiteraient enseigner cette activité dans le cadre scolaire.

.../...

Étapes de réalisation

- Initialisation d'un premier séminaire permettant de récolter les besoins et les attentes des enseignant.e.s EPS-CK, et de construire collectivement un plan d'actions pour les années à venir
- Planification d'un deuxième séminaire avec les enseignant.e.s EPS-CK
- Organisation d'un séminaire, animé par le réseau d'enseignant.e.s EPS-CK, à destination des enseignant.e.s EPS non spécialistes en canoë-kayak qui souhaiteraient enseigner l'activité

Échéance

2022

2023-2024

2025-2026

Ressources

- Académies de Créteil et de Versailles
- UNSS Créteil
- Réseau d'enseignant.e.s EPS-CK

Bénéfices attendus

- Le développement d'un réseau du canoë et kayak dans le milieu scolaire
- La montée en compétences en canoë-kayak des enseignant.e.s EPS pour plus de pratique au sein de l'école

Indicateurs de réussite

- Nombre d'enseignant.e.s EPS participant.es aux séminaires
- Nombre de cycles canoë-kayak déployés dans les établissements scolaires franciliens
- Nombre d'associations sportives canoë-kayak déployées dans les établissements scolaires franciliens

Créer des sections scolaires couplées aux clubs formateurs

Objectifs

- Relier les clubs au dispositif des sections sportives d'excellence (SES) afin que les jeunes puissent avoir des aménagements scolaires pour l'entraînement au sein des clubs labellisés comme foyers de performance au niveau territorial

Publics concernés

- Clubs labellisés comme foyers de performance au niveau territorial
- U15/U18 détectés par le Comité et identifiés auprès des SES

Descriptif

L'Éducation nationale a mis en place une nouvelle section scolaire : la section sportive d'excellence. Elle est destinée aux jeunes athlètes en devenir susceptibles d'être intégrés dans les listes Espoirs. Elles peuvent aussi concerner des athlètes en liste Espoirs qui n'ont pas intégré un pôle. En parallèle, trois clubs franciliens (AS Corbeil Essonnes Canoë Kayak, Red Star Club Champigny, Joinville Eau Vive) sont labellisés, par l'Agence nationale du sport (ANS) comme foyers de performance au niveau territorial.

Il est opportun de relier ces deux dispositifs pour fluidifier, grâce à des aménagements scolaires, le quotidien du jeune athlète entre la vie scolaire et l'entraînement dans le club.

Les deux dispositifs, déployés par deux ministères différents, demandent une coordination que le Comité Île-de-France peut assumer.

.../...

Étapes de réalisation

- Bilan du lancement des sections sportives d'excellence : répertorier les sections existantes et lister les potentiels athlètes des clubs bénéficiant du dispositif
- Mise à jour des listes des athlètes, en collaboration avec les clubs
- Suivi du bon fonctionnement entre les sections et les clubs avec des proposition d'évolutions

Échéance

2023-2024

2023-2024

2025-2026

Ressources

- Agence nationale du sport (ANS)
- Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports (DRAJES) Île-de-France
- Fédération française de canoë kayak et sports de pagaie
- Académies de Créteil et de Versailles
- Établissements scolaires accueillant les sections sportives d'excellence
- Clubs labellisés comme foyers de performance au niveau territorial

Bénéfices attendus

- Permettre aux jeunes athlètes identifié.e.s de s'épanouir à l'entraînement dans leur club tout en étant reconnu.e.s et accompagné.e.s à l'école
- Développer un modèle de fonctionnement stable pour que les clubs labellisés comme foyers de performance au niveau territorial soient reconnus au sein des établissements scolaires
- Augmenter le nombre de jeunes qui s'engagent dans une pratique de compétition

Indicateurs de réussite

- Nombre de licencié.e.s FFCK dans les SES
- Nombre d'établissements scolaires comprenant des SES avec des licencié.e.s FFCK
- Nombres d'athlètes en listes Espoirs

Fiche Action n° 2.3.3

Coorganiser un événement scolaire de référence par an (UNSS / USEP / SIUAPS)

Objectifs

- Donner de la visibilité aux sports de pagaie sur le territoire francilien par l'animation scolaire
- Faire du lien entre notre animation régionale fédérale et l'animation scolaire

Publics concernés

- Praticant.e.s des associations sportives (AS) Kayak
- Collèges et lycées

Descriptif

Grâce à la convention entre l'UNSS Créteil et le Comité Île-de-France, nous avons un lien privilégié pour accompagner le sport scolaire dans la pratique du canoë et kayak. Il serait désormais intéressant de donner de la visibilité à nos activités par la tenue d'un événement scolaire d'envergure sur le territoire.

.../...

Étapes de réalisation

- Accompagnement de l'UNSS Créteil pour postuler à un championnat de France UNSS
- Aide à la création et participation à un comité de pilotage associant le Comité et l'UNSS
- Accompagnement de l'organisation d'un championnat de France

Échéance

2022–2023

2023

2024

Ressources

- CREPS
- Académie de Créteil
- UNSS Créteil
- AS Kayak locales : Torcy (Thibault Lecointe) et Vaires-sur-Marne (Stéphanie Perreau)
- Membre CMN Kayak : Ophélie Delaplace
- Enseignant.e.s d'éducation physique et sportive spécialistes canoë-kayak
- Comité Île-de-France Canoë Kayak

Bénéfices attendus

- Donner du poids aux Associations sportives Canoë-Kayak (Torcy et Vaires-sur-Marne) locales sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France pour une potentielle convention
- Créer un lien plus fort avec l'académie de Créteil afin de fluidifier les échanges
- Permettre aux jeunes pagayeurs de vivre un événement sur le site Olympique l'année des Jeux

Indicateurs de réussite

- Réalisation du championnat de France Combiné kayak 2024 sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne

Fiche Action n° 3.1.1

Créer un livret du bénévole francilien avec une valorisation du niveau d'engagement

Objectifs

- Motiver les licenciés en montrant les engagements bénévoles possibles, leurs missions, responsabilités et prérequis, les formations nécessaires et les engagements
- Montrer les évolutions possibles de l'engagement et l'ouverture vers de nouvelles missions et responsabilités
- Décrire les dispositifs de valorisation de l'engagement bénévole, internes à la fédération et externes
- Décrire les dispositifs de validation des acquis par l'expérience disponibles après une période d'engagement réussie

Publics concernés

- Tous les licenciés
- Tous les âges compatibles avec les engagements bénévoles

Descriptif

En s'appuyant sur les bénévoles actuels, les clubs, les comités départementaux, le comité régional et la fédération, il s'agit de concevoir un document décrivant le bénévolat au sein du comité régional, l'étendue des actions possibles, les prérequis et la valorisation qui peut en être faite (d'un point de vue personnel, éventuellement professionnel, au niveau des clubs, des comités départementaux, du comité régional, voire de la fédération).

Ce document pourra présenter de façon synthétique et claire chaque possibilité d'engagement bénévole avec ses objectifs, ses responsabilités, ses prérequis, les formations proposées, la valorisation qui en sera faite ainsi que les évolutions naturelles vers d'autres actions et responsabilités.

Il pourra constituer également un guide pour les clubs, les comités départementaux et le comité régional afin de leur présenter des clés pour augmenter la part des bénévoles chez leurs adhérents respectifs, les compétences et la valorisation de leurs cadres.

.../...

Étapes de réalisation

- Établir un diagnostic de l'engagement bénévole au sein des structures du comité régional :
 - Taux d'engagement bénévole
 - Taux d'engagement de nouveaux bénévoles et taux de renouvellement
 - Formations liées au bénévolat dans les différentes structures et taux de suivi
- Identifier les bonnes pratiques et les actions qui n'ont pas eu d'effet, voire des effets négatifs sur l'engagement bénévole dans chaque structure
- Mise en place d'un groupe de travail au niveau du comité régional afin :
 - de définir les attendus, l'étendue du diagnostic et la façon dont il sera réalisé,
 - d'identifier les ressorts de l'engagement bénévole,
 - de faire un « benchmarking » auprès d'autres comités régionaux, d'autres fédérations sportives et d'autres associations non-sportives,
 - d'identifier les bonnes pratiques auprès d'autres comités régionaux, d'autres fédérations sportives et d'autres associations non-sportives,
 - d'identifier des axes de travail et affecter des priorités et des échéances claires
 - d'identifier et décrire tous les dispositifs de reconnaissances du bénévolat disponibles,

Échéance

Mi-2023

Mi-2023

2022

Fin 2022

Juin 2023

Juin 2023

Sept. 2023

Oct. 2023

Juin 2023

Étapes de réalisation

- de proposer les points à décrire dans le livret et un sommaire,
- de proposer un formalisme pour chaque chapitre et sélectionner les informations nécessaires
- de déterminer les formations à décrire et affecter une priorité dans le plan de formation dans toutes les structures du comité régional
- de valider une charte graphique attrayante,
- de valider les projets successifs du livret jusqu'à la version satisfaisante,
- de déterminer des outils numériques permettant de faciliter l'engagement au-delà de son club,
- de rendre compte aux diverses instances de l'avancement de son travail,
- d'effectuer un suivi de l'évolution du bénévolat et de modifier le livret en conséquence.
- Identifier les ressources à même de créer la charte graphique et le livret
- Décliner une version numérique (web et/ou mobile) du livret
- Communiquer sur cette démarche de valorisation de l'engagement bénévole

Échéance

Oct. 2023

Nov.2023

Nov.2023

Déc. 2023

Mars 2023

Mars 2023

Continu

2024-2025

Juin 2023

Juin 2024

Continu

.../...

Ressources

- Bénévoles des clubs, des comités départementaux et du comité régional
- Ressources techniques extérieures éventuelles (graphisme, mise en page, impression...)
- Ressources de la fédération
- Ressources ministérielles

Bénéfices attendus

- Augmenter le nombre de bénévoles et le taux d'engagement bénévole
- Communiquer sur la « professionnalisation » de l'engagement bénévole
- Augmenter la satisfaction des bénévoles
- Adapter l'offre de formation aux nouvelles formes de bénévoles et le taux de suivi
- Faciliter l'engagement des ressources bénévoles sur tous les événements du comité régional et au-delà sur des événements nécessitant des renforts

Indicateurs de réussite

- Nombre de livrets distribués
- Taux d'engagement bénévoles
- Taux d'engagement de nouveaux bénévoles
- Nombre d'ETP (équivalent temps plein) dans les structures franciliennes)
- Nombre de VAE (validation d'acquis d'expérience)
- Nombre de formations suivies
- Taux de suivi des formations

[nombre de personnes formées] / [nombre de places disponibles]

Réviser le programme de labellisation « Point Handi-Kayak Francilien »

Objectifs

- Recenser et mettre en lumière les clubs réalisant des actions en faveur des personnes en situation de handicap, mental ou physique
- Augmenter le nombre de clubs disposant du label « Point Handi-Kayak Francilien ».
- En s'appuyant sur le dispositif de labellisation, développer la pratique des personnes en situation de handicap dans les clubs

Publics concernés

- Clubs accueillant des personnes en situation de handicap
- Clubs ayant la volonté d'accueillir des personnes en situation de handicap

Descriptif

Trois clubs dispose actuellement du label « Point Handi-Kayak Francilien ». Ce nombre est resté faible pour deux raisons principales :

- Le manque d'informations sur les conditions et la procédure d'obtention de ce label
- Un label trop élitiste

À partir de ce constat nous proposons de dynamiser le label avec deux actions :

1. Informer les clubs de l'existence de ce label et les accompagner dans la démarche
2. Changer le modèle d'obtention du label en scindant celui-ci en trois niveaux, avec des critères de plus en plus sélectifs :
 - Label 1 étoile
 - Label 2 étoiles
 - Label 3 étoiles

Une fois obtenu, le label sera valable 4 ans, renouvelable si les critères sont toujours d'actualité. Il sera bien sûr possible de rétrograder un club ou le hisser à un niveau supérieur.

.../...

Étapes de réalisation

- Scinder le label en trois niveaux avec des critères de plus en plus sélectifs
- Description des critères de sélection
- Création d'une liste de clubs pouvant potentiellement postuler à ce label
- Informer les clubs de cette possibilité
- Valider les labels, et le nombre d'étoiles, avec un jury composé d'un élu du bureau, d'un conseiller technique sportif et du président de la commission Sport santé et Handicap

Échéance

Début 2024

Ressources

- Cadres techniques du comité régional
- Élus du comité régional
- Membres de la commission Sport santé et Handicap

Bénéfices attendus

- Plus grande inclusion des personnes en situation de handicap dans les clubs
- Sensibilisation au handicap dans les structures franciliennes

Indicateurs de réussite

- Nombre de labels 'Point Handi-Kayak Francilien'
- Nombre de personnes en situation de handicap pratiquant les sports de pagaie dans les clubs

Fiche Action n° 3.2.2

Organiser une formation des cadres et des pratiquants sur les thèmes de la santé, du sport santé et du handicap

Objectifs

- Santé : sensibiliser les pratiquants des sports de pagaie aux risques et aux pathologies induites par l'activité en proposant une démarche de prévention adaptée
- Sport Santé : promouvoir l'activité des sports de pagaie comme un traitement pour des patients porteurs de certaines maladies chroniques (cancer, diabète, artériopathies...)
- Handicap : Ouvrir notre pratique à des publics en situation de handicap

Publics concernés

- Les cadres, toutes disciplines et pratiques, du comité régional
- Les licenciés des clubs franciliens

Descriptif

- Les canoës et kayaks sont des engins inventés par l'homme pour « marcher » sur l'eau. Dans ce milieu, il nous faut redécouvrir d'autres modes de déplacement en intégrant la dynamique des fluides (et ses écoulements parfois turbulents) et la poussée d'Archimède qui nous rend capable de transporter des charges largement supérieures à notre propre poids et relativisant ce dernier.
- Comme toutes activités physiques et sportives (APS), elle comporte des risques qu'il est important de connaître. Elle est susceptible de générer des traumatismes qui pourront, pour la plupart d'entre eux, être prévenus, et le cas échéant traités. La pratique en milieu naturel peut provoquer des maladies spécifiques liées à l'eau dont il vaut mieux connaître les premiers symptômes pour les traiter précocement.
- Le canoë et kayak, comme de nombreuses APS, a démontré sa capacité à améliorer le pronostic et la qualité de vie de patients atteints de maladies chroniques. Notre pratique sur l'eau, avec la poussée d'Archimède, permet de relativiser le poids de nos patients présentant des maladies de surcharge et limiter les sollicitations sur les membres inférieurs. La sollicitation des membres supérieurs est très bénéfique pour les femmes atteintes de cancer du sein.
- La pratique du canoë et kayak permet aux patients atteint de handicap notamment au niveau des membres inférieurs de retrouver une capacité de déplacement sur l'eau identique aux valides. Au prix de quelques aménagements aux abords de nos bassins et rivières et de quelques adaptations de nos bateaux cette APS permet de sortir de l'isolement ce public en les intégrant dans une pratique sportive.

L'action consiste à proposer une formation annuelle sur les trois thèmes de la santé, du sport santé et du handicap, afin de promouvoir et d'accompagner une dynamique régionale des acteurs de terrain.

.../...

Étapes de réalisation

...

Échéance

...

Ressources

- Cadres du comité régional
- Élus du comité régional
- Médecins, kinésithérapeutes, personnels de santé de la commission Sport santé et Handicap du comité régional
- Médecins, kinésithérapeutes, personnels de santé licenciés à la FFCK, ayant une expérience dans un des domaines de pratique
- Toute personne ayant une expertise dans un des domaines de pratique

Bénéfices attendus

- Mieux connaître les risques pour mieux les prévenir
- Développer l'offre de sport santé à la pagaie sur notre territoire
- Lever les freins à la pratique « Handi » dans nos clubs

Indicateurs de réussite

- Nombre de participants aux formations
- Nombre de clubs labellisés « Sport Santé »
- Nombre de clubs labellisés « Point Handi-kayak Francilien »

Fiche Action n° 3.3.1

Disposer de conditions minimales d'exercice de l'activité

Objectifs

- Développer la qualité d'accueil et de services des clubs franciliens FFCK

Publics concernés

- Clubs franciliens affiliés à la FFCK

Descriptif

- Accompagner les clubs dans une démarche de qualité afin de contribuer à leur dynamique de développement par une promotion active et accompagnée de la labellisation EFCK

.../...

Étapes de réalisation

- Identification des clubs en capacité d'obtenir le label EFCK, avec et sans mention performance sportive, analyse des écarts, priorisation et stratégie d'accompagnement, candidatures au dispositif
- Bilan annuel
 - Nombre de clubs accompagnés
 - Nombre de clubs labellisés EFCK avec et sans mention en année N et N-1
- Création d'outils pour l'accompagnement et l'auto-évaluation des clubs :
 - Grille d'évaluation détaillée sur la base des critères EFCK enrichie de références documentaires permettant d'atteindre les critères
 - Éléments de communication types
- Accompagnement, conseil et suivi des clubs, sur la base des fiches actions personnalisées

Échéance

Déc. 2022

2022

2023-2024

2023-2026

Ressources

- Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (équipe technique régionale, élus...)
- Comité départementaux franciliens

Bénéfices attendus

- Mise en valeur des clubs et de leur démarche de qualité au niveau national.
- Développement de l'activité jeune dans les clubs
- Développement de l'activité sportive par la mention performance sportive
- Structuration des clubs franciliens et augmentation du niveau de qualité des services proposés
- Valorisation de la structure auprès des partenaires privés et publics accompagnée d'une meilleure accessibilité à des financements permettant de pérenniser la structure sur le long terme

Indicateurs de réussite

- 2024 : 50% des clubs labellisés EFCK
- 2028 : 70% des clubs labellisés EFCK dont 20% disposant de la mention performance sportive

Favoriser le lien, la mise en réseau et la mutualisation des moyens interclubs

Objectifs

- Augmenter les capacités de chaque structure francilienne par le développement de synergies

Publics concernés

- Structures affiliées et agréées
- Partenaires

Descriptif

- Développement d'une plateforme d'échange au niveau régional sur toutes les formes de ressources (compétences, ressources humaines, matériels, infrastructures) ou de services (stages, regroupements, gestion, formation)

.../...

Étapes de réalisation

- Inventaire (enquête auprès des structures, visites) des moyens mutualisables et des besoins de mutualisation
- Étude et définition du cahier des charges de la plateforme de mutualisation : processus, outils
- Réalisation, ouverture du service, promotion

Échéance

2023

2023

2024

Ressources

- Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (équipe technique régionale, élus...)
- Comités départementaux franciliens

Bénéfices attendus

- Dynamisation du développement des clubs
- Développement de l'approche éco-responsable et retour d'image

Indicateurs de réussite

- % de structures collaborant au service de mutualisation
- Niveaux d'échanges (à définir)

Favoriser la professionnalisation des écoles de pagaie

Objectifs

- Augmentation du nombre de diplômé.e.s professionnel.le.s en Île-de-France
- Accompagnement des dirigeants employeurs (financement, administratif et management)
- Créer le goût pour l'encadrement au sein des clubs
- Mettre en place la formation continue des professionnels avec des passerelles d'évolution
- Augmenter le nombre de structures employeuses

Publics concernés

- Encadrant.e.s sans diplôme
- Élu.e.s des structures
- Jeunes
- Professionnel.le.s
- Parents bénévoles

Descriptif

- Disposer d'une offre de formation accessible de qualité afin d'accompagner les clubs dans une démarche de professionnalisation et contribuer à l'augmentation des licencié.e.s et pérenniser la pratique chez les jeunes

.../...

Étapes de réalisation

- Étude et élaboration d'un cahier technique à destination des dirigeant.e.s
- Mise en place d'un séminaire en vue d'une mise en réseau
- Valorisation de l'encadrement par le biais d'une communication ciblée trimestrielle auprès des pratiquant.e.s, clubs et des dirigeant.e.s (portrait de l'encadrant)
- Pérennisation des formations (certificat de qualification professionnelle – CQP, Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - BPJEPS) sur le territoire avec la mise en réseau des professionnel.le.s
- Mise en place de formations continues (passerelle d'évolution)

Échéance

2023

2023

2023

2023

2023

Ressources

- Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (équipe technique régionale, élus...)
- Fédération française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie
- Comités départementaux de Canoë Kayak
- Nautisme en Île-de-France
- Comité régional Olympique et sportif Île-de-France
- Agence nationale du sport, Région Île-de-France, conseils départementaux, AFDAS, France Active Île-de-France (dispositifs locaux d'accompagnement)

Bénéfices attendus

- Augmentation de la professionnalisation sur le territoire et de la qualité de l'encadrement
- Accroissement du nombre de licenciés et des jeunes en particulier
- Renforcement des relations entre les structures employeurs
- Enchaînement de formation par les encadrants

Indicateurs de réussite

- Réalisation du cahier technique
- Nombre de diplômé.e.s professionnel.le.s
- Nombre de structures employeurs
- Nombre de séminaires et réunions
- Nombre de licenciés adultes et jeunes

Développer les actions socio-éducatives et scolaires au sein des clubs

Objectifs

- Développer et améliorer les conditions d'accueil du public scolaire
- Développer et favoriser les actions vers les jeunes en difficulté, éloignés de la pratique sportive et les jeunes en zones prioritaires – VVV)
- Créer du lien social sur notre territoire
- Amener les jeunes vers une pratique sportive régulière

Publics concernés

- Public scolaire, (écoles, collèges et lycées)
- Jeunes en zones prioritaires
- Jeunes en difficulté

Descriptif

- Permettre aux clubs qui le souhaitent de se donner les moyens d'accueillir :
 - Le public scolaire, hors congés scolaires : contact avec les collectivités territoriales et les acteurs de la vie scolaire
 - Le jeune public pendant les congés scolaires : dispositif préfectoral « politique de la Ville » pour l'appel à projets V.V.V. (Ville Vie Vacances)
 - Les publics en difficulté : dispositifs d'accueil des mineurs isolés, d'urgence, de protection judiciaire de la jeunesse

.../...

Étapes de réalisation

- Réalisation d'un réseau entre les instances territoriales, institutionnelles et associatives, et les clubs
- Création d'un plan d'actions et de communication : encadrement, site de pratique, local d'accueil, matériels à disposition, disponibilité des ressources
- Accès aux formations diplômantes

Échéance

2024

2024

2024

Ressources

- Organisation portée par une structure affiliée (club, comité départemental) avec un partenariat ou une implication forte d'une collectivité locale et/ou associative
- Salariés ou encadrants diplômés des clubs avec le soutien du comité départemental correspondant
- Services des collectivités locales et des associations du territoire
- Enseignant.e.s pour le public scolaire

Bénéfices attendus

- Créer du lien social sur notre territoire
- Amener les jeunes vers une pratique sportive fédérale régulière
- Fidéliser les groupes scolaires
- Augmenter le nombre de licences

Indicateurs de réussite

- Nombre de participations scolaires
- Nombre de licences à la journée
- Renouvellement annuel des actions scolaires
- Renouvellement annuel des actions socio-éducatives

